



# Tennis en fauteuil roulant: entraînements ouverts à tous à Nottwil

Du mercredi 7 avril au mercredi 27 octobre 2021

Quand	Le lundi et le mercredi de 17 h 00 à 20 h 00
Qui	Joueuses et joueurs de tous les niveaux: débutants, intermédiaires et chevronnés
Entraîneur	BouBou Keller
Où	Terrain de tennis extérieur du CSP Nottwil – <b>s'il est possible d'y jouer!</b> <b>(en accord avec BouBou Keller)</b>
Frais	Sportif en fauteuil CHF 10.– par entraînement.
Inscription	via Doodle, au plus tard 3 jours avant la date de l'entraînement. <b>Prière d'indiquer votre numéro de portable et votre adresse mail dans le commentaire!</b> Lien: <a href="#">Inscription tennis en fauteuil roulant 2021</a> ⇒ L'entraînement n'a lieu qu'à partir de 2 participants.
Annulations	Doivent être annoncées à l'entraîneur le plus tôt possible (au moins 24 heures avant le début de l'entraînement). Si l'annulation est signalée plus tard, les frais du cours seront facturés.
Équipement	Apportez votre propre fauteuil roulant de sport. Pour les participants qui n'en auraient pas, un fauteuil roulant de sport leur sera prêté pendant l'entraînement. Merci de prévenir BouBou Keller.
Interlocuteur	Si vous avez des questions, prenez contact avec BouBou Keller: 076 340 82 36, <a href="mailto:boubou11@hispeed.ch">boubou11@hispeed.ch</a>
Parking	Les personnes en fauteuil roulant ont la possibilité d'acheter une vignette de stationnement « <b>SSFR</b> » vendue à l'accueil du CSP au prix de CHF 40.00. Celle-ci doit être posée de manière bien visible dans la voiture. Les détenteurs de cette vignette bénéficient de places de stationnement spéciales dans des zones réservées Tu trouveras <a href="#">ici</a> un aperçu des stationnements <b>autorisés aux sportifs en fauteuil roulant ayant la vignette</b> . Celles et ceux qui ne souhaitent pas acheter la vignette peuvent se garer dans les parkings A à D.
Covid-19 Voici comment nous protéger	En principe, les exigences de l' <a href="#">OFSP</a> s'appliquent à tous les cours de l'ASP. Elles peuvent être complétées par des directives cantonales. Ainsi que par les dernières <a href="#">mesures de l'ASP</a> .

- Il n'est possible de participer à l'entraînement qu'en l'**absence des symptômes et de fièvre**
- Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du site du CSP
- BouBou Keller sait quels concepts de protection doivent être appliqués. Ses instructions doivent être suivies.

